

AVIS DE DEPOT D'UN PROJET D'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OBLIGATOIRE SUR LES ACTIONS LYDEC

Conformément à l'article 28 de la loi 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée, l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que la société Veolia Environnement SA, agissant de concert avec la société Sonate Bidco, a déposé auprès de l'AMMC un projet d'offre publique d'achat obligatoire visant les actions Lydec.

En conséquence de ce dépôt, l'AMMC a demandé à la Bourse de Casablanca de suspendre la cotation des actions Lydec.

Ce projet d'offre publique d'achat obligatoire a été déposé suite au franchissement du seuil de 40% des droits de vote de Lydec par Veolia Environnement SA dans le cadre du règlement-livraison de l'offre publique d'achat initiée en France par Veolia Environnement SA sur Suez SA, intervenu le 18 janvier 2022.

Selon les dispositions de l'article 31 de la loi précitée, l'AMMC dispose de 15 jours de bourse pour examiner la recevabilité de ce projet. Ce délai est suspendu par les demandes d'informations et de justifications exigées par l'AMMC.

Si le projet d'offre publique est déclaré recevable, ses principales dispositions seront publiées dans un avis de recevabilité.

La publication du présent avis marque le début de la période de l'offre.

Rabat, le 25/01/2022

Pour tout complément d'information, veuillez contacter :
Service Opérations Financières de l'AMMC
Avenue Annakhil, Hay Riad – Rabat
Tél: 05 37 68 89 71
E-mail : OperationsFinancieres@ammc.ma

DO/EM/02/2022